

La nouvelle intercommunalité : Terres du Lauragais



Par arrêté du 12 décembre 2016, le Préfet de la Haute-Garonne a prononcé la fusion des Communautés de Communes.

Les anciennes Communautés - Cap Lauragais - Cœur Lauragais - CoLaurSud se sont regroupées pour créer depuis le 1er janvier 2017 une communauté de communes nouvelle dénommée **TERRES DU LAURAGAIS**, dont le siège social est à Villefranche de Lauragais.

Le bureau exécutif de **Terres du Lauragais** a été élu lundi 30 janvier. Il est composé d'un président, quatorze vice-présidents et six membres associés.



- 3^e vice-président en charge de la transition énergétique : **Pierre Izard**
- 4^e vice-président en charge des finances et des marchés publics : **Bernard Barjou**
- 5^e vice-présidente en charge de la petite enfance et des relais d'assistantes maternelles : **Laurence Klein**
- 6^e vice-président en charge de l'environnement et des déchets ménagers : **Jean-Pierre Houlié**
- 7^e vice-présidente en charge du développement touristique : **Marie-Claire Garofalo**
- 8^e vice-président en charge de la culture et la communication : **Jean-François Pagès**
- 9^e vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'équilibre du territoire : **Sophie Adroit**
- 10^e vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse, des sports et de la vie associative : **Jean-Clément Cassan**
- 11^e vice-présidente en charge du patrimoine, des espaces verts et des chemins de randonnée : **Francette Ros-Nono**
- 12^e vice-président en charge de la voirie et des transports : **Marc Mengaud**
- 13^e vice-présidente en charge des services à la personne : **Michèle Touzelet**
- 14^e vice-président en charge des lacs, rivières et zones humides : **Jean-Claude Landet**

Les 6 membres du bureau associés : Marie-Claude Piquemal-Doumeng, Laurent Miquel, Nicolas Fedou, Michel Dutech, Blandine Canal et Esther Escrich-Fons

Les différents services rendus aux administrés sont maintenus dans leur intégralité et vos interlocuteurs habituels demeurent à votre écoute depuis le 1er janvier 2017 aux adresses et coordonnées habituelles.

Terres du Lauragais en quelques chiffres :

- 58 communes
- 38500 habitants
- 530,74 km²
- 83 conseillers communautaires



Les 5 atouts du nouveau territoire :

- Une dynamique de développement économique et d'aménagement durable
- Une qualité de services et d'équipements
- Un cadre de vie lié au patrimoine
- Un positionnement géographique stratégique
- Une attractivité croissante

Travaux en cours...



Moulin de l'Aygue – rénovation des trottoirs et de la couche de roulement.



Eglise – rénovation de la seconde sacristie



Aménagement du Quai Riquet



Création de massifs fleuris



Aménagement du talus avenue Tolosane

Comme s'y était engagée la Municipalité, différents chantiers d'aménagement sont entrepris cette année afin d'améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différentes réalisations.

Vie de la commune



Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille, en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Conseil Départemental du Tourisme, sur un projet de chemins de petite randonnée autour de Gardouch.

Une demande d'inscription des sentiers au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) a fait l'objet d'une délibération en Conseil Municipal.

Pour cheminer sereinement, un jalonnement de l'itinéraire, respectant la charte officielle du balisage et de signalisation serait mis en place.

Ainsi un parcours nommé « En passant par les Agals » paraîtrait dans le nouveau Topo-Guide de la « Haute-Garonne à pied » au mois de juin prochain. Il s'agit de 2 boucles en 1, randonnée familiale et de faible difficulté qui permettrait à tous de profiter de l'environnement aux abords immédiats de notre village.



Concours villes et villages fleuris



Pour la deuxième année consécutive notre commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris et s'est vu attribuer le premier prix dans sa catégorie des villes de moins de 2000 habitants, 3 de nos administrés inscrits au concours ont également reçu un prix pour leur participation.

Ces bons résultats nous motivent à renouveler l'inscription pour 2017, avec la mise en valeur du talus, Avenue Tolosane avant l'école et la pérennisation de massifs existants.

Rendez-vous donc fin juin pour le passage du juré du comité de fleurissement.

L'Obésité, parlons-en avec ASTERIA



L'association ASTERIA propose aux personnes en situation d'obésité un accompagnement, un soutien, un suivi par une équipe composée de professionnels de santé infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciens, psychothérapeutes et psychologues.

Ce programme est autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ainsi, pour une simple adhésion à l'association (d'un montant de 10 euros), les bénéficiaires participeront à neuf heures d'activités de conseil, d'information, d'éducation, réparties en deux séances individuelles et cinq séances de groupe.

L'objectif de ce programme est d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être par une meilleure connaissance de leur état de santé et l'acquisition de stratégies utiles.

Trois secteurs sont concernés par ce programme :

- Grand Toulouse,
- Secteur Nord-Ouest (Pibrac et l'Isle-Jourdain / Samatan,
- Secteur Sud-Est, incluant le secteur du Lauragais.

Pour tous renseignements, visitez le site internet de l'association :

www.reseau-asteria.fr ou contactez le 05.61.61.05.05 ou écrivez à l'adresse obesite@reseau-asteria.fr

Du côté des enfants...

Samedi 04 Mars 2017 - CARNAVAL

L'association « Les Pitchouns de Gardouch » organise le Carnaval sur notre commune.



A cette occasion, les 150 élèves de l'école sont invités à venir déguisés (ainsi que leurs parents !) afin de fêter M. Carnaval, réalisé et décoré par les enfants lors des animations périscolaires.

Tout le monde défilera derrière Mr Carnaval, de l'école au gymnase, où un goûter et une « boum » organisés avec la participation du Comité des Fêtes, attendent les enfants.

Un jury désignera le meilleur déguisement pour clôturer cette journée.

Nous souhaitons une belle réussite à cette joyeuse initiative qui offre l'occasion d'un échange intergénérationnel dans un cadre ludique.



Une quantité considérable de vêtements oubliés par les enfants au sein du groupe scolaire s'est constituée au fil des mois.

Nous demandons aux parents d'élèves d'être vigilants lors du retour de leurs enfants, de s'assurer qu'ils sont revenus avec l'ensemble de leurs habits et nous encourageons les familles à venir récupérer leurs biens dans les plus brefs délais.

Les vêtements non réclamés seront redistribués à des associations de solidarité.



Pour suivre l'actualité de notre commune rendez-vous sur le site : www.mairie-gardouch31.fr

Février 2017

Mairie de Gardouch

A NOTER : La foire de la Saint-Jean se déroulera le 25 Juin prochain



BULLETIN MUNICIPAL DE GARDOUCH
La réalisation et les crédits photos : Membres de la Commission Information Communication
Marie-Christine Bastié, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé.
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui, Pierre Mirassou.
Imprimé par nos soins

Editorial du Maire

Chères Gardouchoises, Chers Gardouchois,



Ce début d'année aura permis de continuer les festivités de fin d'année, notamment, le 29 janvier dernier autour du traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pendant lequel 120 représentants des forces vives de la Commune, ont eu l'occasion d'échanger avec leurs élus.

Je pense aussi aux nombreuses associations sportives et culturelles mais aussi au Comité des fêtes, la toute récente association des Pitchouns ou l'emblématique association Europall. Un grand merci à toutes pour les activités qui animent notre commune et contribuent par là-même indéfectiblement, à tisser du lien social cher à vous tous.

Avec l'aide précieuse de partenaires indispensables comme le département de la Haute-Garonne ou de Terres du Lauragais, l'année 2017 connaîtra l'élaboration de nouveaux projets mais aussi la concrétisation ou la poursuite des projets ou chantiers décidés comme les travaux de rénovation liés à la réhabilitation de l'église St-Martin. Permettez-moi de rappeler seulement, que ce chantier lié à notre patrimoine est effectué essentiellement par nos agents communaux et qu'il nécessitera du temps.

Tous ces projets lors du vote de notre budget d'ici fin mars, seront surtout marqués, encore une fois, par une baisse significative des dotations de l'Etat qui impose aux collectivités territoriales (mairies notamment) des réflexions qui ne sont jamais sans impact sur les décisions prises ou à prendre. C'est pourquoi comme toujours le travail de l'équipe municipale reste le maintien de l'équilibre financier de la Commune.

Je terminerai sur un dernier point qui voit ce début d'année marqué par la création d'une nouvelle communauté de communes dénommée « Terres du Lauragais » qui regroupe en une seule, conformément à la Loi NOTRe (Nouveau Territoire de la République), les anciens établissements publics de la coopération intercommunale de Cœur du Lauragais (Caraman), Cap Lauragais (Villefranche) et Co'Laursud (Nailloux). Vous trouverez dans ce bulletin un article concernant cette fusion.

Je conclurai sur des remerciements que je tiens à adresser à l'ensemble des agents communaux et des élus de l'équipe municipale qui, chacun avec leur pierre, permettent de créer une vraie cohésion pour répondre au mieux au service public dû à chacun.

Olivier GUERRA
Maire de Gardouch
Vice-Président de Terres du Lauragais

SOMMAIRE

P1 : Carte d'Identité

P2 : Terres du Lauragais

P3 : Les Travaux

P3 : Chemin de Randonnée

P3 : Villages Fleuris

P4 : Santé - l'obésité

P4 : Carnaval

P4 : Ecole : Vêtements oubliés

Supplément : lutte contre les

Carte d'identité - La réforme

A partir du 07 Mars 2017, la commune de Gardouch ne recevra plus les demandes de cartes d'identité de ses résidents.

En effet, la demande de carte d'identité se claquant sur celle du passeport, seules les mairies équipées du matériel et du personnel formé à la délivrance des passeports biométriques, pourront procéder à l'établissement ou au renouvellement de la carte nationale d'identité. Les communes non équipées perdent donc ce service de proximité.



Liste des Mairies les plus proches habilitées à la délivrance des cartes nationales d'identité :

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| • Mairie de Villefranche-de-Lauragais | 05.61.81.60.12 |
| • Mairie de Montgiscard | 05.34.66.75.80 |
| • Mairie de Revel | 05.62.18.71.40 |
| • Mairie d'Auterive | 05.61.50.96.70 |



Ne pas jeter sur la voie publique